



Accompagner les Personnes à l'Epanouissement, l'Education et la Réussite



PROJET ASSOCIATIF 2025-2030

« Tous ensemble, on avance avec nos
différences »

2 route de Vernon 27510 Tilly 02.32.77.54.00 @siege.social@apeer.fr



Table des matières

Le mot du Président :	3
La vision de l'APEER pour les 5 prochaines années	4
Méthode d'élaboration du projet associatif	5
Nos valeurs	6
Notre Histoire	7
Nos stratégies	9
Notre Organisation	14
Nos établissements	15



Le mot du Président :

A l'initiative de notre Directrice Générale et après une large consultation de toutes les parties prenantes, notre Assemblée Générale du 13 juin 2025 a validé la modification des intitulés de notre Association.

Si l'acronyme APEER reste toujours d'actualité, en revanche son contenu se décline désormais ainsi : Accompagner les Personnes à l'Epanouissement, l'Education et la Réussite.

Il ne s'agit pas d'un changement de pure forme. En effet, le projet associatif qui vous est ici présenté pour la période 2025-2030, développe les priorités inscrites dans notre titre.

On mesure alors le chemin parcouru depuis la création dans les années 60 de notre association APEER : Association pour l'Education d'Enfants Retardés.

Ainsi se manifeste notre volonté de mettre en œuvre notre quotidien de nouveaux modes d'accompagnement des personnes dont nous avons la charge.

Le Conseil d'Administration, garant des principes qui gouverne notre action, entend défendre ces années à venir notre indépendance au sein d'un environnement en totale transformation.

Notre projet associatif a donc valeur de boussole, grâce à lui, nous affirmons également, notre identité au cœur de notre territoire.

Bonne route à toutes et à tous.



La vision de l'APEER pour les 5 prochaines années

- Une meilleure visibilité de l'Association sur l'ensemble du territoire en poursuivant l'ouverture vers l'extérieur.
- Poursuivre le développement des parcours en favorisant les échanges entre les secteurs, les partenaires et les familles.
- Valoriser le patrimoine immobilier afin de répondre aux besoins des personnes et favoriser le vivre ensemble.

*« Accompagner
quelqu'un ce n'est pas le
porter sur ses épaules, mais
lui apprendre à se servir de
ses ailes »*





Méthode d'élaboration du projet associatif



Le projet associatif est issu d'une large consultation menée avec les différentes parties prenantes de l'association destinée à permettre une réflexion autour de ses fondements et à proposer une vision stratégique.

Les professionnels, les administrateurs, les représentants des CVS, les personnes accompagnées ont pu le temps d'une journée réfléchir ensemble aux fondements de ce projet.

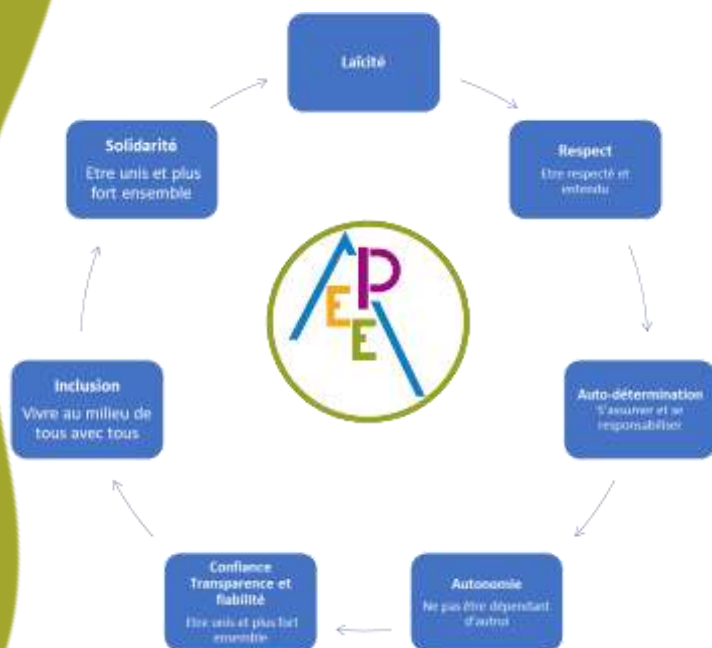
Le Cabinet Céos-consult a accompagné et animé la démarche d'élaboration.

Le projet a été soumis pour approbation à l'Assemblée Générale du 13 juin 2025.





Nos valeurs





Notre Histoire



L'Association est née de la volonté d'un groupe de parents de permettre à leurs enfants à besoins particuliers, de grandir et s'épanouir dans un lieu protégé.

Elle a vu le jour au 6 rue de l'église à PARIS en 1963, lieu qui est vite devenu exiguë, pour arriver dans le Département de l'Eure à Tilly, au « Castel des Bruyères » en 1970.

Les Valeurs présentes dès la naissance de l'Association étaient Respect, Recherche de l'autonomie et Intégration dans la vie sociale.

Depuis sa création, l'Association porte le projet de permettre à chaque personne en situation de handicap d'être considérée en tant que personne.

Les constructions et services se sont étoffés autour du Château pour répondre aux besoins des enfants devenus adultes avec la création d'un foyer d'hébergement et de l'ESAT.

Partie d'un IME, ce sont aujourd'hui 14 établissements et services répartis sur trois secteurs d'interventions le Secteur Enfance – Le Secteur Adulte Hébergement – Le Secteur Travail.



1963

Création Association

1970

Ouverture IME

1984

Ouverture CAT

1985

Ouverture Foyer

1989

Atelier Protégé

1992

Création SESSAD

2005

Le CAT devient ESAT

2009

L'atelier Protégé devient
Tilly Entreprise Service

2013

Offre de répit

2014

Ouverture EEAP

2017

Ouverture FAM

2019

Réhabilitation Foyer de
vie

2021

EMAS

2022

SSA

2023

DAIMS

2024

DAME + UEE + EAM

2018

Inauguration
« Maison de
la Forêt »

2019

Première
édition
Castel' arts

2024

Création de
l'EAM Hors
les Murs



Nos stratégies



*Promouvoir l'inclusion,
l'Autodétermination et la citoyenneté active*



*Garantir un accompagnement global,
bienveillant et innovant*



*Construire un environnement ouvert,
durable et attractif*



*Renforcer la culture commune et la
dynamique collaborative*



*Promouvoir l'inclusion,
l'Autodétermination et la citoyenneté
active*

- **Favoriser l'habitat inclusif, les mobilités douces et les partenariats locaux :**
 - ✓ Élargir la coopération avec d'autres associations et réseaux sur le territoire.
 - ✓ Permettre la participation de tous à des ateliers organisés par des associations locales.
 - ✓ Développer l'acquisition de lieux d'accueil en cœur de ville et l'aller-vers le domicile.
 - ✓ Favoriser l'apprentissage du 2 roues et l'utilisation des transports en commun.
- **Développer des parcours vers l'autonomie (logement, emploi, loisirs) :**
 - ✓ Généraliser l'accompagnement gradué en adaptant les moyens et les ressources.
 - ✓ Permettre « le droit de se tromper ».
 - ✓ Favoriser les hébergements passerelles.
 - ✓ Favoriser les stages à l'extérieur.
 - ✓ Poursuivre l'ouverture d'Unité Education Externalisée (UEE) et pérenniser le DAIMS.
- **Faire de chaque personne accompagnée un acteur de sa vie et de la société :**
 - ✓ S'inscrire dans la vie citoyenne.
 - ✓ Favoriser la participation des personnes accompagnées dans toutes les instances associatives.
 - ✓ Permettre aux personnes accompagnées d'avoir la vie de « monsieur et madame tout le monde ».
 - ✓ Développer l'auto-détermination pour tous.



Garantir un accompagnement global, bienveillant et innovant

- **Individualiser les parcours avec des approches éthiques, bientraitantes et évolutives :**
 - ✓ Sensibiliser et former tous les professionnels et les personnes accompagnées.
 - ✓ Développer le FALC (*facile à lire et à écrire*) et la communication alternative et améliorée (C.A.A).
 - ✓ Augmenter les espaces de parole et les temps d'échanges. Favoriser l'autodétermination.
 - ✓ Favoriser l'orientation des personnes en fonction de leurs besoins en concertation avec les familles et les responsables légaux.
 - ✓ Promouvoir la bientraitance et la qualité de l'accompagnement pour tous.
 - ✓ Faire vivre le Comité Ethique.
- **Renforcer la qualité des soins et la prévention (douleur, infection, risque médicamenteux) :**
 - ✓ Prise en charge de la douleur (tester différentes grilles).
 - ✓ Développer la prévention avec des activités physiques régulières (½ h d'activité physique par jour pour tous).
 - ✓ Formation des professionnels.
 - ✓ Accompagnement au bien vieillir.
 - ✓ Développer des techniques non médicamenteuses.
 - ✓ Intégrer les réseaux de santé présents sur le territoire.
- **Favoriser l'expérimentation, la formation et la diversité des réponses :**
 - ✓ Développer des services pour que chacun puisse s'épanouir dans leur parcours de vie.
 - ✓ Donner le choix à chacun sur les modes d'hébergement, de loisirs, de formation.
 - ✓ Développer la préprofessionnalisation et utiliser le Castel 'pro comme tremplin pour aller vers le milieu ordinaire.



Construire un environnement ouvert, durable et attractif

- **Décloisonner les établissements, créer des lieux vivants partagés et accessibles :**
 - ✓ Pérenniser l'inclusion inversée en ouvrant les sites au monde ordinaire.
 - ✓ Ouverture du self et du Castel'Home.
 - ✓ Pérenniser le Castel'arts et les actions culturelles au sein de l'Association (Bords de scènes).
 - ✓ Penser le vivre ensemble.
- **S'engager dans une démarche éco-responsable (trie, énergie, achat durable) :**
 - ✓ Devenir autonome dans notre énergie.
 - ✓ Nommer un responsable des achats et adhérer à des groupements d'achats.
 - ✓ Former tous les professionnels et les personnes accompagnées au tri et à la réduction des déchets.
 - ✓ Acheter des véhicules électriques et installer des bornes.
 - ✓ Réguler la température dans les établissements.
 - ✓ Favoriser les circuits courts « les bocalaux-locaux ».
- **Développer l'attractivité des métiers et le bien-être au travail :**
 - ✓ Créer une marque employeur.
 - ✓ Mettre en place des ateliers de relaxation / sophrologie.
 - ✓ Permettre à l'ensemble des professionnels de pouvoir s'exprimer librement et contribuer à l'expérimentation et l'innovation.

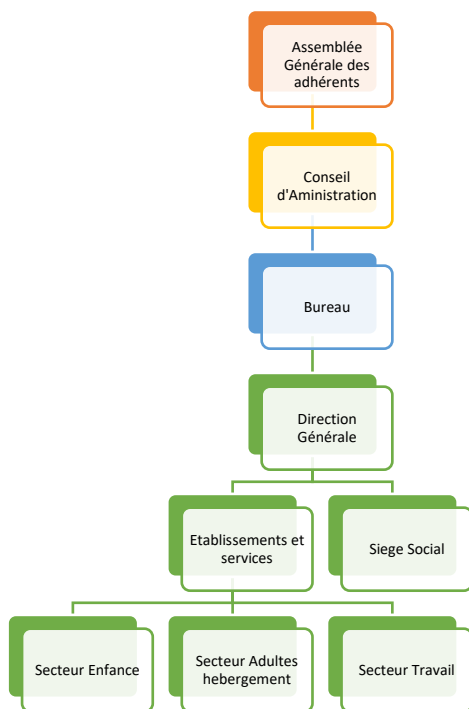


Renforcer la culture commune et la dynamique collaborative

- **Mutualiser les pratiques, harmoniser les procédures et développer les outils numériques :**
 - ✓ Mise en place du Document Unique Informatisé (DUI).
 - ✓ Développer les procédures et la communication écrite.
 - ✓ Mettre en place des groupes de travail transversaux (personnes accueillies et professionnels).
 - ✓ Permettre l'accès aux outils numériques pour toutes les personnes accompagnées.
- **Renforcer la communication interne et externe, créer une culture APEER forte :**
 - ✓ Créer un intranet accessible à l'ensemble des professionnels.
 - ✓ Améliorer et harmoniser le parcours d'intégration des nouveaux arrivants.
 - ✓ Mettre en place des journées de cohésion.
 - ✓ Mettre en place un « Community manager ».
- **Soutenir la co-construction entre les professionnels, les personnes accompagnées, les familles et les partenaires :**
 - ✓ Mettre en place des journées des familles.
 - ✓ Développer la triple expertise et la Pair-aidance.



Notre Organisation





Nos établissements

Siège Social

2 route de Vernon 27510 Tilly

Secteur Travail : Le Castel 'Pro

Restauration / Sous-traitance : 2 Route de Vernon 27510 Tilly
Blanchisserie / : 24 rue de la Croix Blanche 27950 Saint Marcel
Espace Vert : 26 rue de la Croix Blanche 27950 Saint Marcel
Retoucherie Repasserie : 22 rue de la Croix Blanche 27950 Saint Marcel



Secteur Adultes Hébergement :

Foyer Michel Vatin : 2 route de Vernon 27510 Tilly
Accueil de Jour : 6 rue de Pressagny 27200 Vernon
Foyer d'hébergement : Appartements diffus 27200 Vernon
SAVA : 2 route de Vernon 27510 Tilly

EAM : Etablissement d'Accueil Médicalisé

EAM hébergement : 2 route de Vernon 27510 Tilly
EAM hors les Murs : 2 route de Vernon 27510 Tilly
Relais TSA : 6 rue de Pressagny 27200 Vernon
Accueil de jour médicalisé : 2 route de vernon 27510 Tilly

Secteur Enfance :

DAME Dispositif d'Accompagnement Médico- éducatif : - Offre de répit
2 route de Vernon 27510 Tilly

UEE : Ecole de Tourny 21 rue Aval 27510 Vexin sur Epte

Dame site secondaire

SESSAD vernon : 36 rue Louise Damasse 27200 Vernon

SESSAD Gaillon : Place louis Coville, Saint Barbe sur Gaillon, 27600 le Val d'Hazey

EMAS – SSA : 36 rue Louise Damasse 27200 Vernon

EEAP : 2 route de Vernon 27510 Tilly

